

EXPLORATION DIOS INC.

États financiers intermédiaires

31 MARS 2011

Table des matières

État de la situation financière	2
État des résultats et résultat étendu	3
État des variations des capitaux propres	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-29

Les états financiers intérimaires ci-joints ont été dressés par la direction de Exploration Dios Inc. et n'ont pas été examinés par les vérificateurs.

EXPLORATION DIOS INC.
État de la situation financière (non vérifié)

(en dollars canadiens)

	Notes	Au 31 mars 2011	Au 31 décembre 2010	Au 1er janvier 2010
		\$	\$	\$
ACTIF				
Courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	363 173	32 283	546 534
Placements	7	1 550 428	1 338 694	1 180 754
Taxes sur les produits et services à recevoir		71 076	86 779	39 730
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir		1 098 734	891 099	862 815
Frais payés d'avance et dépôts		5 886	11 899	49 841
		3 089 297	2 360 754	2 679 674
Non courant				
Placements	7	302 370	300 934	1 446 170
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	9 652 615	9 182 776	8 201 249
		9 954 985	9 483 710	9 647 419
Total de l'actif		13 044 282	11 844 464	12 327 093
PASSIF				
Courant				
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	9	262 228	280 587	43 717
Compte à payer à une société minière	17.2	18 666	3 960	3 098
		280 894	284 547	46 815
Non courant				
Passif d'impôt différés		-	-	842 534
Total du passif		280 894	284 547	889 349
CAPITAUX PROPRES				
Capital-actions	10.1	17 538 750	16 231 701	16 146 451
Surplus d'apport		2 043 353	2 033 223	1 813 365
Déficit		(6 818 715)	(6 705 007)	(6 522 072)
Total des capitaux propres		12 763 388	11 559 917	11 437 744
Total du passif et des capitaux propres		13 044 282	11 844 464	12 327 093

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 27 mai 2011

signé

 Marie-José Girard
 Administrateur

signé

 René Lacroix
 Administrateur

EXPLORATION DIOS INC.

État des résultats et résultat étendu (non vérifié)

(en dollars canadiens)

	Notes	Trois mois terminés le	
		31-mars	
		2011	2010
		\$	\$
DÉPENSES			
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	11.1	68 270	61 890
Honoraires professionnels		27 833	25 000
Frais de fiducie, d'enregistrement et relations avec les actionnaires		10 966	9 819
Publicité, voyages et promotion		10 935	31 627
Frais de bureau		7 499	8 919
Assurances, taxes et permis		3 826	4 038
Frais bancaires		78	205
		129 407	141 498
PERTE OPÉRATIONNELLE			
AUTRES REVENUS ET DÉPENSES			
Produits financiers	13	12 684	18 497
Variation de la juste valeur des actions cotées détenues à des fins de transaction		3 015	(4 522)
		15 699	13 975
PERTE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
		(113 708)	(127 523)
Impôt différé		-	53 708
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU			
		(113 708)	(181 231)
PERTE NETTE PAR ACTION			
Perte nette de base et dilué par action	14	(0,003)	(0,005)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

EXPLORATION DIOS INC.

État des variations des capitaux propres (non vérifié)

(en dollars canadiens)

	Note	Capital-actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1er janvier 2010		16 146 451	1 813 365	(6 522 072)	11 437 744
Perte nette de la période		-	-	(182 935)	(182 935)
Paiements fondés sur des actions		-	219 858	-	219 858
Actions émises pour l'acquisition d'actifs d'exploration		85 250	-	-	85 250
Solde au 31 décembre 2010		16 231 701	2 033 223	(6 705 007)	11 559 917
Solde au 1er janvier 2010		16 146 451	1 813 365	(6 522 072)	11 437 744
Perte nette de la période		-	-	(181 231)	(181 231)
Paiements fondés sur des actions		-	35 358	-	35 358
Solde au 31 mars 2010		16 146 451	1 848 723	(6 703 303)	11 291 871
Solde au 1er janvier 2011		16 231 701	2 033 223	(6 705 007)	11 559 917
Perte nette de la période		-	-	(113 708)	(113 708)
Paiements fondés sur des actions	11.1	-	21 330	-	21 330
Actions émises dans le cadre d'un placement privé	10.1	1 192 349	-	-	1 192 349
Actions émises pour l'acquisition d'actifs d'exploration	10.1	82 500	-	-	82 500
Exercice d'options d'achat d'actions	11.2	21 000	-	-	21 000
Valeur attribuée aux options exercées		11 200	(11 200)	-	-
Solde au 31 mars 2011		17 538 750	2 043 353	(6 818 715)	12 763 388

EXPLORATION DIOS INC.

État des flux de trésorerie (non vérifié)

(en dollars canadiens)

	Notes	Trois mois terminés le	
		31-mars	
		2011	2010
		\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Perte nette		(113 708)	(181 231)
Ajustements			
Paiements fondés sur des actions		21 330	35 358
Variation de la juste valeur des actions cotées détenues à des fins de transaction		(3 015)	4 522
Intérêts reçus		(11 073)	(9 725)
Impôts futurs		-	53 708
Variations d'éléments du fonds de roulement	16	18 062	520 358
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>(88 404)</u>	<u>422 990</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Rachat de placements		400 000	(9 731)
Placements		(610 154)	-
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(594 974)	(655 045)
Intérêts reçus		11 073	9 725
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(794 055)</u>	<u>(655 051)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'actions dans le cadre d'un placement privé		1 200 000	-
Frais d'émission d'actions		(7 651)	-
Émission d'actions suite à l'exercice d'options		21 000	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>1 213 349</u>	<u>-</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		330 890	(232 061)
Trésorerie et des équivalents de trésorerie au début		<u>32 283</u>	<u>546 534</u>
Trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin		<u><u>363 173</u></u>	<u><u>314 473</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Dios Inc. (la “Société”) est une société d’exploration dont les activités se situent au Canada.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d’information financière (IFRS) incluant l’hypothèse de la continuité de l’exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d’acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n’a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n’a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu’à maintenant. Au 31 mars 2011, la Société a un déficit accumulés de 6 818 715\$ (6 705 007\$ au 31 décembre 2010). Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l’obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l’exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d’exploration dans le passé, rien ne garantit qu’il réussisse à obtenir d’autres financements dans l’avenir.

En février 2011, la Société a complété un placement privé pour un montant total de 1,2 MM\$, dont les détails sont fournis à la note 10.1.

Les états financiers n’ont pas subi les ajustements qu’il serait nécessaire d’apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l’état de la situation financière si l’hypothèse de la continuité de l’exploitation ne convenait pas.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers intermédiaires du 31 mars 2011 de la Société ont été préparés conformément aux IFRS. Comme c’est la première fois que les résultats financiers de la Société et sa situation financière sont présentés selon les IFRS, les états financiers intermédiaires du 31 mars 2011 ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et à IFRS 1 *Première adoption des Normes internationales d’information financière*.

Les états financiers de la Société étaient auparavant préparés conformément aux PCGR (Principes Comptables Généralement Reconnus) du Canada. Les PCGR du Canada diffèrent des IFRS à certains égards. Lors de la préparation des états financiers intermédiaires du 31 mars 2011 conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation et d’évaluation qu’elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers selon les PCGR du Canada. Les informations comparatives de l’exercice 2010 ont été retraitées pour rendre compte de ces modifications. Les informations à fournir par voie de note jugées importantes à la compréhension des états financiers intermédiaires modifiés de la Société qui figureraient normalement dans les états financiers annuels préparés conformément aux IFRS sont fournies à la note 18. Cette note présente aussi le rapprochement des capitaux propres, des résultats et du résultat étendu selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, de même que la description de l’incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur ces éléments.

Les états financiers intermédiaires du 31 mars 2011 ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l’exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social, qui est aussi l’établissement principal, est situé au 1000, rue St-Antoine ouest, bureau 711 à Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

Les états financiers de la période de présentation de l’information financière terminée le 31 mars 2011 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d’administration le 27 mai 2011 et n’ont pas été vérifiés par des vérificateurs externes.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités et première application des IFRS

Les états financiers ont été préparés conformément aux méthodes comptables que la Société se propose d'adopter pour ses états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers, sauf lorsque la Société a appliqué certaines méthodes comptables, exemptions et exceptions au moment de la transition aux IFRS. Les exemptions et exceptions appliquées par la Société et les effets de la transition aux IFRS sont présentés à la note 18.

4.2 Normes, amendements et interprétations des normes publiés qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont été adoptés de façon anticipée par la Société.

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

L'IASB (International Accounting Standards Board) vise à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation*. La norme de remplacement (IFRS 9) est publiée en plusieurs phases. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration.

La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Société. Cependant, elle ne prévoit pas adopter cette nouvelle norme avant que tous les chapitres du projet de remplacement de l'IFRS 9 aient été publiés et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

4.3 Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1, Présentation des états financiers.

Conformément à l'IFRS 1, Première application des Normes internationales d'information financière, la Société présente trois états de la situation financière dans ses premiers états financiers IFRS. Pour les exercices annuels subséquents, le Groupe présentera deux exercices comparatifs pour l'état de la situation financière lorsqu'il : i) procède à l'application rétrospective d'une méthode comptable, ii) effectue un retraitement rétrospectif dans ses états financiers ou iii) reclasse des éléments dans ses états financiers.

4.4 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur. Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

4.4 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale:

- Prêts et créances;
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les certificats de dépôt garanti font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Les actions cotées et autres placements d'institutions financières sont classés dans cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés au résultat.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. La perte de valeur des débiteurs est présentée en résultat dans les autres charges opérationnelles

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs, un compte à payer à une société minière et d'autres créanciers.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières.

4.5 Résultats de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

4.5 Résultats de base et dilué par action (suite)

Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives ont été exercées. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant l'exercice. Le résultat dilué par action est équivalent au résultat de base par action compte tenu de l'effet antidilutif des options tel qu'il est expliqué à la note 14.

4.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, de même que les autres placements à court terme très liquides avec une échéance d'au plus trois mois qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

4.7 Crédits d'impôt et de droits remboursables

La Société a droit à des crédits de droits remboursables sur perte selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits de droits remboursables sur perte s'appliquent aux frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec.

De plus, la Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais admissibles engagés par les sociétés minières. Les crédits d'impôt remboursables et les crédits de droits remboursables sur perte ont été imputés en réduction des frais engagés en vertu de l'IAS 20.

4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les pertes de valeur et les crédits d'impôt et de droits remboursables.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés à l'état des résultats au moment où ils sont engagés.

Les droits miniers et les dépenses relatives aux activités d'exploration et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Les produits accessoires gagnés au cours de la période d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage et les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les droits miniers et les frais d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété minière sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers en construction.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus sous Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles il détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

4.8 Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. L'évaluation de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation est effectuée propriété par propriété, chaque propriété représentant une unité génératrice de trésorerie potentielle.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans l'état du résultat global et est portée en réduction de l'actif individuel ou répartie au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.9 Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources sera nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Lors d'un regroupement d'entreprises, les passifs éventuels liés à une obligation actuelle sont comptabilisés au cours de la répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs repris dans le cadre du regroupement d'entreprises. Ils sont ensuite évalués au montant le plus élevé d'une provision comparable, telle que décrite précédemment, et du montant initialement comptabilisé, déduction faite de l'amortissement.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traitées comme des actifs éventuels.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. La Société exerce actuellement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration des propriétés minières, s'il y a lieu, sera comptabilisé au coût des propriétés minières au moment où il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

4.10 Avantages du personnel

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel la Société verse des cotisations définies à une entité indépendante. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies. La Société contribue à plusieurs régimes gouvernementaux pour certains membres du personnel, qui sont considérés comme des régimes à cotisations définies. Les contributions aux régimes sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les services correspondants des membres du personnel sont rendus.

4.10 Avantages du personnel (suite)

Le coût des avantages du personnel à court terme (ceux qui sont payables dans les 12 mois après que le service soit rendu, comme les congés de vacances et de maladie payés, les bonis et certains avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans l'exercice où le service est rendu et n'est pas actualisé.

Le coût prévu des congés payés est comptabilisé en résultat lorsque les membres du personnel rendent des services qui augmentent leurs droits. Le coût du paiement des bonis est comptabilisé en résultat lorsqu'il y a une obligation légale ou implicite d'effectuer ces paiements à la suite de la performance passée.

4.11 Impôt différé

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. La note 5 traite de l'évaluation de la direction relativement à la probabilité du bénéfice imposable futur qui permettra de compenser les actifs d'impôt différé.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments de l'état des résultats ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments de l'état des résultats ou en capitaux propres, respectivement.

En vertu de la législation fiscale relative aux dispositions de placements accréditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses liées aux activités d'exploration au profit des investisseurs. L'impôt différé lié à des différences temporaires est comptabilisé à la date où la Société a renoncé aux déductions fiscales au profit des investisseurs et a engagé les dépenses admissibles liées aux activités d'exploration.

4.12 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission.

Émission d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse des actions existant au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif.

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions et aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

4.12 Capitaux propres (suite)

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

4.13 Paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Aucun des régimes de la Société ne comporte d'option de règlement en espèces.

4.13 Paiements fondés sur des actions (suite)

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

Les paiements fondés sur des actions sont ultimement comptabilisés en résultat ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital-actions. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital-actions.

4.14 Information sectorielle

En conformité avec l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la Société doit présenter et divulguer l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par le président et le conseil d'administration dans le but de déterminer la performance de la Société.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel soit le secteur d'exploration et d'évaluation.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Actifs d'exploration et d'évaluation

Indication de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur et valeur recouvrable

La détermination des indicateurs de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur ainsi que l'établissement de la valeur recouvrable dans le cas où un test de dépréciation doit être effectué impliquent le jugement. S'il y a une indication de perte de valeur ou de reprise d'une perte de valeur d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie, une estimation de la valeur recouvrable est effectuée et la perte de valeur ou la reprise de perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est déterminée comme étant la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

La direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur. Ces faits et circonstances qu'elle considère incluent mais ne se limitent pas à ce qui suit :

- (a) La période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer dans une zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- (b) D'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées;
- (c) L'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et l'entité a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique;
- (d) Des données suffisantes existent à l'effet que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans une zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

Lorsqu'il est déterminé qu'un indicateur de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur existe, la direction doit évaluer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie et pour ce faire, la direction pose des hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Les hypothèses sont basées sur le programme d'exploration et d'évaluation de la Société qui considère notamment si les résultats des travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les droits miniers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future et si la cession des propriétés s'effectuera à un montant supérieur à la valeur comptable.

Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours du prochain exercice. Au cours de la période aucune perte de valeur des actifs d'exploration et d'évaluation n'a été imputée en résultat.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>Au 31 mars 2011</u>	<u>Au 31 décembre 2010</u>	<u>Au 1er janvier 2010</u>
	\$	\$	\$
Fonds en banque (déficit) et en caisse	(18 193)	(452)	109 746
Fonds monétaires	381 366	32 735	436 788
	<u>363 173</u>	<u>32 283</u>	<u>546 534</u>

Au 31 mars 2011, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent des fonds monétaires portant intérêts au taux de 0,5% qui sont encaissables en tout temps sans pénalité.

7. PLACEMENTS

	Taux variant		<u>Au 31 mars 2011</u>	<u>Au 31 décembre 2010</u>	<u>Au 1er janvier 2010</u>
	de	à	\$	\$	\$
Courant					
Certificats de dépôt garanti	1,75%	4,80%	1 317 273	906 574	201 076
Autres placements d'institutions financières	1,25%	1,25%	209 035	411 015	952 543
Actions cotées	-	-	24 120	21 105	27 135
			<u>1 550 428</u>	<u>1 338 694</u>	<u>1 180 754</u>
Non courant					
Certificats de dépôt garanti	3,85%	3,85%	200 684	200 000	877 401
Autres placements d'institutions financières	3,05%	3,05%	101 686	100 934	568 769
			<u>302 370</u>	<u>300 934</u>	<u>1 446 170</u>

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

DROITS MINIERS

	<u>Au 31 décembre 2010</u>	<u>Additions</u>	<u>Au 31 mars 2011</u>
	\$	\$	\$
QUÉBEC			
33 Carats	561 141	4 320	565 461
14 Carats	-	22 080	22 080
Carbon 14	-	19 560	19 560
Hotish	282 738	16 504	299 242
Hotish nord	-	15 960	15 960
Pontax	66 371	960	67 331
Chibouki	48 438	-	48 438
AU33	197 717	(778)	196 939
Upinor	66 695	-	66 695
Upinor 2	13 560	-	13 560
Shipshaw	131 414	83 865	215 279
U2	76 320	-	76 320
Pam et Ugo	92 940	-	92 940
Autres	-	3 640	3 640
	<u>1 537 334</u>	<u>166 111</u>	<u>1 703 445</u>

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

DROITS MINIERS - solde reporté	1 537 334	166 111	1 703 445
--------------------------------	-----------	---------	-----------

EXPLORATION

	Au 31 décembre 2010	Additions	Crédits d'impôts	Au 31 mars 2011
QUÉBEC	\$	\$	\$	\$
33 Carats	1 477 571	13 019	(5 286)	1 485 304
14 Carats	-	2 186	(888)	1 298
Carbon 14	-	2 187	(888)	1 299
Hotish	3 270 520	23 860	(9 688)	3 284 692
Pontax	968 798	796	(324)	969 270
Pontax Lithium	107 139	597	(242)	107 494
Chibouki	428 085	-	-	428 085
AU33	605 086	62 835	(25 514)	642 407
Upinor	442 487	-	-	442 487
Shipshaw	290 519	403 850	(163 980)	530 389
U2	17 443	-	-	17 443
Pam et Ugo	37 794	2 033	(825)	39 002
	<u>7 645 442</u>	<u>511 363</u>	<u>(207 635)</u>	<u>7 949 170</u>
TOTAL	<u>9 182 776</u>	<u>677 474</u>	<u>(207 635)</u>	<u>9 652 615</u>

En vertu de l'entente du 21 octobre 2010, la Société a émis le 6 janvier 2011, 250 000 actions ordinaires à Exploration Diagold Inc., ce qui permet à la Société de respecter la dernière condition afin d'obtenir la participation restante de 25 % dans la propriété Shipshaw.

Le 3 février 2011, dans le cadre d'un placement privé, la Société a émis à IAMGOLD Corporation («IAMGOLD») 3 428 572 actions ordinaires à un prix de 0,35\$ l'action pour un total de 1 200 000\$ (avant les frais d'émission) et accorde de plus à IAMGOLD une option exclusive d'acquérir 60% de participation dans le projet Shipshaw, en respectant certaines conditions dans les deux ans suivant ce placement privé. La Société doit engager 80% du produit du placement sur la propriété Shipshaw.

9. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	Au 31 mars 2011	Au 31 décembre 2010	Au 1er janvier 2010
	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs	244 937	251 536	19 653
Cartes de crédit	17 291	22 361	24 064
Déduction à la source des salaires	-	6 352	-
Frais courus	-	338	-
	<u>262 228</u>	<u>280 587</u>	<u>43 717</u>

10. CAPITAUX PROPRES

10.1 Capital-actions

Le capital social de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées.

Capital-actions autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, avec droit de vote, participantes, dividende tel que déclaré par le conseil d'administration.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

10.1 Capital-actions (suite)

	Nombre d'actions	
	Période de trois mois terminé	
Actions émises et entièrement libérées	31-mars-11	31-mars-10
Actions émises et entièrement libérées au début de la période	34 633 839	34 333 839
Placement privé (a)	3 428 572	-
Acquisition de droits miniers (b)	250 000	-
Exercice d'options d'achat d'actions	140 000	-
Total des actions émises et entièrement libérées à la fin de la période	<u>38 452 411</u>	<u>34 333 839</u>

(a) Le 3 février 2011, dans le cadre d'un placement privé, la Société a émis à IAMGOLD 3 428 572 actions ordinaires à un prix de 0,35\$ l'action pour un total de 1 200 000\$ (1 192 349\$ après les frais d'émission de 7 651\$). La Société doit engager 80% du produit du placement sur la propriété Shipshaw.

(b) En vertu de l'entente du 21 octobre 2010, la Société a émis le 6 janvier 2011, 250 000 actions ordinaires (valeur attribuée de 82 500\$) à Exploration Diagold Inc., ce qui permet à la Société de respecter la dernière condition afin d'obtenir la participation restante de 25 % dans la propriété Shipshaw.

11. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

11.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

	Période de trois mois se terminant le 31 mars	
	2011	2010
	\$	\$
Salaires	86 042	65 000
Honoraires versés au personnel	9 400	6 700
Charges sociales	2 970	2 177
Païement fondés sur des actions	21 330	35 358
Régime gouvernementaux à cotisations définies	4 889	4 168
	<u>124 631</u>	<u>113 403</u>
moins : salaires capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	<u>(56 361)</u>	<u>(51 513)</u>
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	<u>68 270</u>	<u>61 890</u>

11.2 Paiements fondés sur des actions

La Société a adopté des régimes de paiements fondés sur des actions selon lesquels les membres du conseil d'administration peuvent attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu desdits régimes est de 6 600 000 actions. Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options à un seul détenteur ne peut dépasser 5% des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution.

Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires la veille de l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder cinq ans. La période d'acquisition des options est de 18 mois, à raison de 15% par trimestre, à l'exception de 10% lors de l'attribution. Pour ce qui est des options attribuées aux consultants, elles pourront être levées par étape sur une période de 12 mois suivant l'attribution, à raison de 25% par trimestre.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options. Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

11.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 31 décembre 2010	4 710 000	0,40
Exercées	(140 000)	0,15
Annulées	(540 000)	0,42
En circulation au 31 mars 2011	4 030 000	0,40

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 31 mars 2011:

Fourchette de prix \$	Options en circulation			options exercables	
	Nombre d'options	prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie restante (an)	Nombre d'options	prix d'exercice moyen pondéré
		\$			\$
De 0,10 à 0,29	840 000	0,15	3,13	840 000	0,15
De 0,30 à 0,50	2 290 000	0,36	2,27	2 059 000	0,36
De 0,51 à 0,75	900 000	0,75	0,94	900 000	0,75
	<u>4 030 000</u>	0,40		<u>3 799 000</u>	0,41

La juste valeur pondérée des options attribuées de 0\$ au cours du premier trimestre (0,26\$ par option émises en 2010) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Prix moyen de l'action à la date de l'attribution	-	0,34 \$
Dividende prévu	-	0%
Volatilité prévue	-	101%
Taux d'intérêt sans risque	-	1,50%
Durée de vie moyenne prévue	-	5 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	-	0,34 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur une période de temps écoulée depuis son inscription à la Bourse de croissance TSX. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

En tout, un montant de 21 330\$ de la charge de rémunération du personnel (dont la totalité se rapporte à des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé en résultat pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (35 358\$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010) et porté au crédit du surplus d'apport.

EXPLORATION DIOS INC.
Notes complémentaires
Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

12. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégorie d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	31-mars-11		31-déc-10	
	Valeur Comptable \$	Juste Valeur \$	Valeur Comptable \$	Juste Valeur \$
Actifs financiers				
<i>Prêts et créances</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	363 173	363 173	32 283	32 283
Certificats de dépôt garanti	1 517 957	1 517 957	1 106 574	1 106 574
<i>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</i>				
Actions cotées	24 120	24 120	21 105	21 105
Autres placements d'institutions financières	310 720	310 720	511 749	511 749
Passifs financiers				
<i>Passifs financiers évalués au coût amorti</i>				
Dettes fournisseurs	244 937	244 937	251 536	251 536
Autres créditeurs	17 291	17 291	29 051	29 051
Compte à payer à une société minière	18 666	18 666	3 960	3 960

	01-janv-10	
	Valeur Comptable \$	Juste Valeur \$
Actifs financiers		
<i>Prêts et créances</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	546 534	546 534
Certificats de dépôt garanti	1 078 477	1 078 477
<i>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</i>		
Actions cotées	27 135	27 135
Autres placements d'institutions financières	1 521 312	1 521 312
Passifs financiers		
<i>Passifs financiers évalués au coût amorti</i>		
Dettes fournisseurs	19 653	19 653
Autres créditeurs	24 064	24 064
Compte à payer à une société minière	3 098	3 098

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des certificats de placement garanti, des dettes fournisseurs, du compte à payer à une société minière et des autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La note 4.4 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

12. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Les actions cotées ainsi que certains placements d'obligation évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière au 31 mars 2011 sont classés dans le niveau 1.

La juste valeur des titres actions cotées ainsi que certains placements d'obligation a été déterminée comme le prix coté à la date de présentation de l'information financière.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux durant les périodes de présentation de l'information financière.

La méthode et les techniques d'évaluation utilisées pour l'évaluation des justes valeurs sont demeurées inchangées comparativement à celles des périodes de présentation de l'information financière précédentes.

13. PRODUITS FINANCIERS

	Période de trois mois se terminant le 31 mars	
	2011	2010
	\$	\$
Produits d'intérêts provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 264	536
Produits d'intérêts provenant de certificats de placement garanti	8 198	13 853
Produits d'intérêts provenant d'autres placement à terme	3 222	4 108
Produits financiers	<u>12 684</u>	<u>18 497</u>

14. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de la période divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options, n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti dilutif. Les informations sur les options en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées à la note 11.2.

	Au 31 mars	
	2011	2010
Perte nette	(113 708) \$	(181 231) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	37 182 569	34 333 839
Perte nette de base et dilué par action ordinaire	(0,003)\$	(0,005)\$

La seule transaction concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date d'achèvement de ces états financiers intermédiaires est l'émission de 140 000 actions ordinaires suite à un exercice d'options. Cette émission d'actions ne modifie pas les résultats ci-haut.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

15. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Aux 31 mars 2011 et au 31 décembre 2010, les éléments importants constituant les actifs et les passifs d'impôts différés de la Société sont

	31-mars-11	31-déc-10
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Actions cotées	11 247	11 205
Actifs d'exploration et d'évaluation	100 015	100 012
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	32 902	43 869
Pertes autres qu'en capital	510 298	503 489
	<u>654 462</u>	<u>658 575</u>
Passif d'impôts différés	-	-

Les actifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés car la Société estime peu probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

16. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit:

	Trois mois terminé le	
	31-mars	
	2011	2010
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	15 702	(33)
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir	-	347 268
Frais payés d'avance et dépôts	(1 987)	38 699
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(10 359)	133 850
Comptes à payer à une société minière	14 706	574
	<u>18 062</u>	<u>520 358</u>

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent une entreprise apparentée et les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

17.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont constitués de la présidente, du chef des finances, du vice-président exploration ainsi que les administrateurs de la Société.

	Période de trois mois	
	se terminant le 31 mars	
	2011	2010
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires incluant les primes et avantages	86 042	65 000
Honoraires professionnels	9 400	6 700
Charges sociales	7 859	6 345
Total des avantages à court terme du personnel	<u>103 301</u>	<u>78 045</u>
Paiements fondés sur des actions	19 807	32 834
Total de la rémunération	<u>123 108</u>	<u>110 879</u>

Une partie importante de la rémunération de la présidente et du vice-président exploration a été allouée aux Actifs d'exploration et d'évaluation.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

17.2 Transactions avec une entreprise apparentée

La Société est apparentée à une autre société étant donné qu'elles ont en commun certains administrateurs.

Au 31 mars 2011, il y a un solde à payer à cette société de 18 666\$ (3 960\$ au 31 décembre 2010). Ce solde porte un intérêt mensuel de 0,5%. Ces avances sont normalement payées dans le mois suivant.

Au cours de la période, dans le cours normal des activités, une société ayant un administrateur commun a facturé un montant de 12 234\$ (6 700\$ pour la période de trois se terminant le 31 mars 2010) pour des honoraires professionnels.

18. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les présents états sont les premiers états financiers de la Société préparés selon les IFRS. La date de transition aux IFRS est le 1er janvier 2010.

Les méthodes comptables IFRS de la Société présentées à la note 4 ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour la période de présentation de l'information financière terminée le 31 mars 2011 ainsi que pour l'information comparative et le premier état de la situation financière à la date de transition.

La Société a mis en application l'IFRS 1 pour préparer ces premiers états financiers IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat total et les flux de trésorerie déjà établis est décrite dans cette note et est expliquée plus en détail dans les notes qui accompagnent les tableaux.

18.1 Première application - exemptions applicables

Au moment de la transition, l'IFRS 1 dicte certaines exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète. Les exceptions et exemptions suivantes ont été adoptées par la Société.

Exceptions obligatoires

Les estimations établies selon les IFRS par la Société à la date de transition aux IFRS sont cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

Les actifs et les passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 1er janvier 2010 selon le référentiel comptable antérieur n'ont pas été comptabilisés selon les IFRS. La Société a appliqué par anticipation la modification de l'IFRS à ce sujet au niveau de la date d'application de l'exception soit le 1er janvier 2010.

Exceptions facultatives

La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, aux options octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition.

La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises, aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition (1er janvier 2010). La note 18.5 fournit l'explication de l'incidence de cette exemption.

18.2 Rapprochement des capitaux propres

Certaines différences ont été constatées mais le résultat net de ces différences constatées entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS est nul.

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

18.3 Rapprochement des résultats

Le résultat et le résultat étendu pour les périodes de présentation de l'information terminées les 31 mars et 31 décembre 2010 peut être rapproché des montants présentés selon les normes comptables en vigueur avant le basculement comme suit:

	31-déc-10 12 mois	31-mars-10 3 mois
	\$	\$
Résultats et résultat étendu selon les normes comptables en vigueur avant le basculement	(150 257)	(183 113)
Variation des résultats et du résultat étendu déjà établi en raison des différences suivantes entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS		
Paiement fondés sur les actions	(32 678)	1 882
Résultats et résultat étendu selon les IFRS	<u>(182 935)</u>	<u>(181 231)</u>

18.4 Différences de présentation

Certaines différences de présentation entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les IFRS n'ont aucune incidence sur le résultat présenté ou sur le total des capitaux propres.

Ainsi qu'il est démontré dans les tableaux suivants, certains postes sont décrits différemment dans les IFRS (renommés) comparativement au référentiel comptable antérieur, et ce, même si les actifs et les passifs compris dans ces postes ne sont pas touchés.

EXPLORATION DIOS INC.
Notes complémentaires
Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

18.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état de la situation financière au 31 décembre 2010:

LIBELLÉ SELON LES NORMES EN VIGUEUR AVANT LE BASCULEMENT	Notes	31 décembre 2010			LIBELLÉ SELON LES IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
ACTIF					
Actif à court terme					
Encaisse		32 283		32 283	Courant
Placements	a	1 317 589	21 105	1 338 694	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Actions cotés détenus à des fins de transaction	a	21 105	(21 105)		Placements
Taxes de vente à recevoir		86 779		86 779	Taxes sur les produits et services à recevoir
Frais payés d'avance		11 899		11 899	Frais payés d'avance et dépôts
Crédits d'impôt à recevoir		891 099		891 099	Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir
		<u>2 360 754</u>		<u>2 360 754</u>	
Placements		300 934		300 934	Placements
Propriétés minières	a	1 537 334	(1 537 334)		
Dépenses d'exploration reportées	a	7 645 442	1 537 334	9 182 776	Actifs d'exploration et d'évaluation
		<u>11 844 464</u>		<u>11 844 464</u>	
PASSIF					
Passif à court terme					
Comptes fournisseurs et charges à payer		280 587		280 587	Dettes fournisseurs et autres créditeurs
Comptes à payer à une société minière		3 960		3 960	Compte à payer à une société minière
		<u>284 547</u>		<u>284 547</u>	
CAPITAUX PROPRES					
Capital-actions		16 231 701		16 231 701	Capital-actions
Surplus d'apport	b	1 982 464	50 759	2 033 223	Surplus d'apport
Déficit	b	(6 654 248)	(50 759)	(6 705 007)	Déficit
		<u>11 559 917</u>		<u>11 559 917</u>	
		<u>11 844 464</u>		<u>11 844 464</u>	

EXPLORATION DIOS INC.
Notes complémentaires
Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

18.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état de la situation financière au 31 mars 2010:

LIBELLÉ SELON LES NORMES EN VIGUEUR AVANT LE BASCULEMENT	Notes	31-mars-10			LIBELLÉ SELON LES IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
ACTIF					ACTIF
Actif à court terme					Courant
Encaisse		314 473		314 473	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Placements	a	1 360 822	22 612	1 383 434	Placements
Actions cotés détenus à des fins de transaction	a	22 612	(22 612)		
Taxes de vente à recevoir		39 763		39 763	Taxes sur les produits et services à recevoir
Frais payés d'avance		11 142		11 142	Frais payés d'avance et dépôts
Crédits d'impôt à recevoir		515 547		515 547	Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir
		<u>2 264 359</u>		<u>2 264 359</u>	
Placements		1 248 698		1 248 698	Placements
Propriétés minières	a	1 387 611	(1 387 611)		
Dépenses d'exploration reportées	a	7 468 684	1 687 611	9 156 295	Actifs d'exploration et d'évaluation
		<u>12 369 352</u>		<u>12 669 352</u>	
PASSIF					
Passif à court terme					
Comptes fournisseurs et charges à payer		177 567		177 567	Dettes fournisseurs et autres créditeurs
Comptes à payer à une société minière		3 672		3 672	Compte à payer à une société minière
		<u>181 239</u>		<u>181 239</u>	
Impôts futurs		896 242		896 242	
		<u>1 077 481</u>		<u>1 077 481</u>	
CAPITAUX PROPRES					
Capital-actions		16 146 451		16 146 451	Capital-actions
Surplus d'apport	b	1 832 524	16 199	1 848 723	Surplus d'apport
Déficit	b	(6 687 104)	(16 199)	(6 703 303)	Déficit
		<u>11 291 871</u>		<u>11 291 871</u>	
		<u>12 369 352</u>		<u>12 369 352</u>	

EXPLORATION DIOS INC.
Notes complémentaires
Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

18.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état de la situation financière au 1er janvier 2010:

LIBELLÉ SELON LES NORMES EN VIGUEUR AVANT LE BASCULEMENT	Notes	01-janv-10		LIBELLÉ SELON LES IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	
		\$	\$	\$
ACTIF				ACTIF
Actif à court terme				Courant
Encaisse		546 534		Trésorerie et équivalents de trésorerie
Placements	a	1 153 619	27 135	Placements
Actions cotés détenus à des fins de transaction	a	27 135	(27 135)	
Taxes de vente à recevoir		39 730		Taxes sur les produits et services à recevoir
Frais payés d'avance		49 841		Frais payés d'avance et dépôts
Crédits d'impôt à recevoir		862 815		Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir
		<u>2 679 674</u>		
Placements		1 446 170		Placements
Propriétés minières	a	1 180 129	(1 180 129)	
Dépenses d'exploration reportées	a	7 021 120	1 180 129	Actifs d'exploration et d'évaluation
		<u>12 327 093</u>		<u>12 327 093</u>
PASSIF				
Passif à court terme				
Comptes fournisseurs et charges à payer		43 717		Dettes fournisseurs et autres créditeurs
Comptes à payer à une société minière		3 098		Compte à payer à une société minière
		<u>46 815</u>		<u>46 815</u>
Impôts futurs		842 534		842 534
		<u>889 349</u>		<u>889 349</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital-actions		16 146 451		Capital-actions
Surplus d'apport	b	1 795 284	18 081	Surplus d'apport
Déficit	b	(6 503 991)	(18 081)	Déficit
		<u>11 437 744</u>		<u>11 437 744</u>
		<u>12 327 093</u>		<u>12 327 093</u>

EXPLORATION DIOS INC.
Notes complémentaires
Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

18.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état des résultats et résultat étendu pour l'année se terminant le 31 décembre 2010

LIBELLÉ SELON LES NORMES EN VIGUEUR AVANT LE BASCULEMENT	Notes	12 mois se terminant le 31 décembre 2010			LIBELLÉ SELON LES IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
DÉPENSES D'ADMINISTRATION					DÉPENSES
Salaires et charges sociales	a	73 543	262 418	335 961	Salaires et charge au titre des avantages du personnel
Rémunération à base d'actions	a	187 180	(187 180)		
Publicité et promotion		90 072		90 072	Publicité, voyages et promotion
Honoraires professionnels	a	78 270	(42 560)	35 710	Honoraires professionnels
Frais de fiducie, d'enregistrement et relations avec les actionnaires		31 230		31 230	Frais de fiducie, d'enregistrement et relations avec les actionnaires
Frais de bureau		27 919		27 919	Frais de bureau
Assurances, taxes et permis		18 610		18 610	Assurances, taxes et permis
Voyages et représentation		9 199		9 199	
Frais bancaires		890		890	Frais bancaires
		<u>516 913</u>		<u>549 591</u>	PERTE OPÉRATIONNELLE
AUTRES REVENUS ET DÉPENSES					AUTRES REVENUS ET DÉPENSES
Intérêts et autres		57 524		57 524	Produits financiers
Radiation de propriétés minières	a	(77 015)	77 015		
Radiation de dépenses d'exploration reportées	a	(450 357)	(77 015)	(527 372)	Radiation des actifs d'exploration et d'évaluation
Variation de la juste valeur des actions cotées détenues à des fins de transaction		(6 030)		(6 030)	Variation de la juste valeur des actions cotées détenues à des fins de transaction
		<u>(475 878)</u>		<u>(475 878)</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		(992 791)		(1 025 469)	PERTE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Impôts futurs		842 534		842 534	Impôts futurs
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU		<u>(150 257)</u>		<u>(182 935)</u>	PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU
PERTE NETTE PAR ACTION (BASE ET DILUÉE)		<u>(0,004)</u>		<u>(0,005)</u>	RÉSULTAT PAR ACTION PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU

EXPLORATION DIOS INC.
Notes complémentaires
Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

18.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état des résultats et résultat étendu pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2010

LIBELLÉ SELON LES NORMES EN VIGUEUR AVANT LE BASCULEMENT	Notes	3 mois se terminant le 31 mars 2010			LIBELLÉ SELON LES IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
DÉPENSES D'ADMINISTRATION					DÉPENSES
Salaires et charges sociales	a	19 832	42 058	61 890	Salaires et charge au titre des avantages du personnel
Rémunération à base d'actions	a	37 240	(37 240)		
Publicité et promotion		31 627		31 627	Publicité, voyages et promotion
Honoraires professionnels	a	31 700	(6 700)	25 000	Honoraires professionnels
Frais de fiducie, d'enregistrement et relations avec les actionnaires		9 819		9 819	Frais de fiducie, d'enregistrement et relations avec les actionnaires
Frais de bureau		8 919		8 919	Frais de bureau
Assurances, taxes et permis		4 038		4 038	Assurances, taxes et permis
Voyages et représentation				-	
Frais bancaires		205		205	Frais bancaires
		<u>143 380</u>		<u>141 498</u>	PERTE OPÉRATIONNELLE
AUTRES REVENUS ET DÉPENSES					AUTRES REVENUS ET DÉPENSES
Intérêts et autres		18 497		18 497	Produits financiers
Variation de la juste valeur des actions cotées détenues à des fins de transaction		(4 522)		(4 522)	Variation de la juste valeur des actions cotées détenues à des fins de transaction
		<u>13 975</u>		<u>13 975</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		(129 405)		(127 523)	PERTE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Impôts futurs		(53 708)		(53 708)	Impôts futurs
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU		<u>(183 113)</u>		<u>(181 231)</u>	PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU
PERTE NETTE PAR ACTION (BASE ET DILUÉE)		<u>(0,005)</u>		<u>(0,005)</u>	RÉSULTAT PAR ACTION PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

18.5 Notes relatives aux rapprochements

(a) Présentation

États de la situation financière

Le poste *Actions cotés à des fins de transaction* a été regroupé avec le poste *Placements* pour fins de présentation.

Les postes *Propriétés minières* et *Dépenses d'exploration reportées* ont été regroupés pour fins de présentation sous le libellé *Actifs d'exploration et d'évaluation*.

États des résultats et résultat étendu

Le poste *Salaires et charge au titre des avantages du personnel* au fins des IFRS a été ajusté de la façon suivante:

	31-mars-10 3 mois	31-déc-10 12 mois
	\$	\$
Solde selon les normes avant le basculement	19 832	73 543
Regroupement		
Rémunération à base d'actions	37 240	187 180
Portion Honoraires payés à un officier	6 700	42 560
Ajustement des paiements fondés sur des actions	(1 882)	32 678
Solde selon les IFRS	<u>61 890</u>	<u>335 961</u>

Les postes *Radiation des propriétés minières* et *Radiation des dépenses d'exploration reportées* ont été regroupés pour fins de présentation sous le libellé *Radiation des actifs d'exploration et d'évaluation*.

(b) Paiements fondés sur des actions

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la juste valeur d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requis pour assurer l'acquisition. De plus, la renonciation à des paiements fondés sur des actions est comptabilisée lorsqu'elle survient.

Selon l'IFRS 2, chaque tranche d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée selon ce qui précède. De plus, la Société doit faire une estimation du nombre de paiements fondés sur des actions dont la renonciation est attendue, estimation qui est révisée si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel de paiements fondés sur des actions sera probablement différent du nombre estimatif.

Par conséquent, la Société a ajusté sa charge de paiements fondés sur des actions pour tenir compte des différences de méthodes comptables, ce qui a eu pour effet d'augmenter le surplus d'apport comme suit:

Ajustements cumulatifs constatés		
Au 31 décembre 2010	Au 31 mars 2010	Au 1er janvier 2010
\$	\$	\$
<u>50 759</u>	<u>16 199</u>	<u>18 081</u>

EXPLORATION DIOS INC.

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2011 (non vérifiés)

(en dollars canadiens)

18.6 Tableau des flux de trésorerie

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, les intérêts reçus étaient présentés dans les notes. En vertu des normes IFRS, les intérêts reçus sont alloués aux activités d'investissement selon qu'ils peuvent être rattachés à des transactions au sein de cette catégorie. Il n'y a pas d'autres rajustements significatifs au tableau consolidé des flux de trésorerie. Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie selon les normes comptables en vigueur avant le basculement sont similaires à celles qui sont présentées selon les IFRS.

18.7 Pertes de valeur à la date de transition

La Société a appliqué l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, pour déterminer si des pertes de valeur avaient eu lieu à la date de transition aux IFRS. Aucune perte de valeur (ou reprise) n'a été relevée.

18.8 Classification des instruments financiers

Lors de la transition, le poste *Trésorerie et les équivalents de trésorerie* a été reclassé de la catégorie *Actifs financiers détenus à des fins de transaction* à la catégorie *Prêts et créances*.

19 ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 25 avril 2011, la Société a octroyé 950 000 options d'achat d'actions auprès des dirigeants, d'employés et d'administrateurs de la Société en vertu de son régime incitatif d'octroi d'options, à un prix de levée de 0,30\$ par action. Les options ont une durée de cinq ans et peuvent être levées graduellement sur une période de dix-huit mois.